

Cournonterral, le 29 avril 2026

Monsieur le Député Sylvain CARRIERE  
Permanence parlementaire  
23 avenue Frédéric Mistral  
34110 FRONTIGNAN

Objet : Halle des sports mutualisée  
– construction différée  
V/Ref. : votre courrier reçu le  
27/04/26

Monsieur le Député,

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à notre projet de halle des sports, qui a en effet vocation à devenir un équipement structurant au bénéfice non seulement de la jeunesse, mais, au-delà, de tous les pratiquants des différents sports qu'elle accueillera via nos nombreuses associations.

Que les choses soient rapidement éclaircies : la déclaration sans suite de l'appel d'offres ne traduit pas un abandon du projet, mais un décalage de sa réalisation, pour une livraison opérationnelle pour la rentrée 2028 au plus tard.

Je vous rappelle que cette halle ne devait initialement être opérationnelle qu'en 2027, soit un an après l'ouverture du lycée en septembre prochain.

Il s'agit ici d'un report à 2028, qui correspondra avec l'atteinte de la vitesse de croisière du lycée dans la mesure où son démarrage est échelonné sur 3 ans. Ce décalage est fréquent lors de l'ouverture de lycées.

Ce report a fait l'objet d'échanges préalables avec nos partenaires et cofinanceurs : Monsieur le Vice-président de Région Kamel Chibli le 31 mars et Monsieur le Maire-Président Michaël Delafosse le 3 avril, qui ont chacun compris, à la lumière de notre situation financière, notre besoin de faire une pause dans les investissements et ont confirmé leur accompagnement financier (1 900 000 euros en tout).

Il faut avoir à l'esprit que Cournonterral supporte avec l'arrivée du lycée des charges de centralité qu'elle assume seule, bien que les équipements qu'elle accueille ou construit rayonnent bien au-delà de ses limites territoriales.

Par ailleurs, le permis de construire a fait l'objet d'un avis défavorable de la Commission d'Accessibilité le 7 avril 2026, qui a empêché sa délivrance.

Enfin, que ne me reprocherait-on pas si je ne traitais pas ce dossier au travers du prisme financier, au moment où toutes les collectivités font face à des difficultés financières structurelles ? Cournonterral va supporter en 2027 près de 1M d'euros de remboursement de dette (intérêts et capital confondus), dont 480 000 euros rien qu'avec le début du remboursement du prêt de 5,5M contracté auprès de la Banque des Territoires pour la construction de l'école Bonnel, auxquels va s'ajouter le remboursement ponctuel d'un prêt relais de 4M.

La DDFIP34 a confirmé la pertinence de cette pause des investissements lors de notre entrevue de début de mandat le 20 avril dernier.

Je suis certaine que ces éléments achèveront de vous convaincre de l'opportunité de ma décision et de ma feuille de route.

Je suis bien entendu tout à fait disposée à vous rencontrer pour évoquer ce dossier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Député, mes sincères salutations.

*Bien à vous* Le Maire

Edith GUTIERREZ

